

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du CS13* du samedi 27 novembre 2021

Lieu : Cave Jean-René Germanier, Balavaud, à Vétroz

Présences : 25 personnes



www.cs13etoiles.ch

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2019
2. Bilan de la saison écoulée et rapport des différents secteurs
3. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes (bref rappel des comptes 2020)
4. Elections statutaires
5. Divers

Ouverture de la séance

Après une attente de deux ans depuis la dernière assemblée générale en 2019, Didier Fournier a le plaisir d'ouvrir cette assemblée générale ordinaire 2021.

Il excuse les membres suivants : les réviseurs des comptes Frédéric Héritier et Cyprien Luyet, Marielle Eschmann, Alexandre Dubuis, Laurence et Victor Fournier, Maurice Genoud, Marlyse Theytaz, Richard Feller, Anne-Sylvie Broccard, Roxane Pralong, Laurette et Narcisse Seppey.

Puis Didier Fournier demande si l'ordre du jour convient à tous, ce qui est le cas.

1. Procès-verbal de l'AG ordinaire 2019

Depuis la décision prise lors de l'AG ordinaire 2016, le procès-verbal n'est plus lu lors de l'AG suivante. Didier Fournier rappelle que le procès-verbal de l'AG ordinaire 2019 était disponible sur le site internet. Personne ne demande sa lecture. Il n'y a pas de question et il est accepté à l'unanimité.

Avant de passer au point 2 de l'ordre du jour, Didier Fournier rappelle brièvement les comptes de l'année 2020 qui avaient été communiqués par écrit à chaque membre dans l'Info du mois de décembre 2020 vu que l'assemblée générale n'avait pas pu avoir lieu en raison des restrictions sanitaires liées au COVID-19. L'exercice comptable 2020 avait affiché un bénéfice de CHF 1'936 et la fortune du club s'élevait à CHF 24'521. Les comptes 2020 avaient été révisés normalement par Frédéric Héritier et Cyprien Luyet et n'apportaient pas de remarque particulière. Ceux-ci sont dès lors formellement acceptés.

2. Bilan de la saison écoulée et rapport des différents secteurs

Après presque deux années de pandémie, Didier Fournier indique que des membres ont de la peine à revenir s'entraîner en groupe. Les changements d'habitude avec par exemple des entraînements peut-être plus individuels et de proximité, la fermeture des vestiaires ou encore la

quasi absence de compétitions ont eu un impact négatif sur le nombre de participants aux entraînements habituels du lundi et jeudi. Avec la levée progressive des restrictions sanitaires, il espère que les membres habituels reviendront en nombre aux entraînements. Afin d'essayer de dynamiser les entraînements durant la période estivale (juillet-août), Olivier Dubuis propose une formule déjà testée par certains collègues du triathlon (TRI Valais), soit des entraînements dans le cadre du domaine des lles, avec possibilité de se baigner après l'effort.

Didier Fournier souligne les bonnes performances de Lucien Epiney en particulier qui a réalisé d'excellents chronos comme au semi-marathon Inferno de Mürren, au marathon de la Jungfrau d'Interlaken ou encore au marathon de Vérone.

Didier Fournier relève également les activités et les principales performances réalisées par les athlètes du groupe jeunesse entraîné et coaché par la famille Zengaffinen. Il relève en particulier les sauts à la perche réalisés par Justin Fournier (5.05 mètres) et Valentin Imsand (5.10 mètres). Ce dernier bond constitue le record valaisan (toutes catégories) et le record suisse (-18 ans). Justin et Valentin ont en outre pris part en juillet aux Championnats d'Europe à Tallinn en Estonie. Afin de soutenir la relève du groupe jeunesse, le club remet à Fabienne et Conrad Zengaffinen une petite aide financière. Après quelques mots sur la saison écoulée, Fabienne et Conrad remercient le club pour le soutien apporté.

Avant de passer au point suivant, Didier Fournier félicite encore tous les membres qui participent à diverses courses, trails ou triathlons tout au long de l'année.

3. Comptes et rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes sont présentés par Héloïse Vuignier. Après avoir détaillé les différents postes de recettes et de dépenses, Héloïse annonce un **bénéfice de CHF 2'296.75** pour la période écoulée, soit du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021. A cette dernière date, la **fortune** du club s'établit dès lors à **CHF 26'818**.

Héloïse Vuignier lit le rapport de vérification des comptes établi le 16 novembre 2021 par Frédéric Héritier et Cyprien Luyet qui recommandent l'acceptation des comptes tels que présentés. L'assemblée générale les accepte à l'unanimité des membres présents. Didier Fournier remercie l'assemblée générale pour la confiance témoignée ainsi qu'Héloïse pour la bonne tenue des comptes et les réviseurs pour le travail effectué.

4. Elections statutaires

Conformément aux statuts, le comité est élu pour deux ans et est rééligible. Le mandat actuel est arrivé à échéance à la présente AG. Didier Fournier informe l'assemblée de la démission de la secrétaire Anne-Sylvie Broccard communiquée par e-mail le 12 novembre 2021. En son absence, il lit son message. Au nom du club et du comité, Didier Fournier la remercie pour les années de collaboration et indique qu'une petite attention lui sera remise personnellement. Quant à la caissière Héloïse Vuignier, elle est d'accord de prolonger son mandat d'une année, soit jusqu'à l'assemblée générale 2022, avant de se décider pour la suite. Quant aux deux autres membres du comité, Olivier Dubuis et Didier Fournier, ils se mettent à disposition pour une année supplémentaire dans le but d'harmoniser la durée des mandats. Didier Fournier indique qu'il n'est pas prévu pour l'instant de remplacer le poste de secrétaire.

Par applaudissement, l'assemblée générale 2021 accepte la reconduction pour une année supplémentaire des trois membres restants du comité, soit Didier Fournier, Olivier Dubuis et Héroïse Vuignier. Didier Fournier remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et précise que les statuts seront adaptés en conséquence.

5. Divers

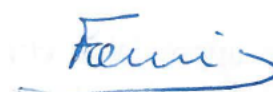
Didier Fournier communique les informations suivantes :

- La traditionnelle balade d'été a eu lieu le 22 août dernier dans le fond de la magnifique vallée du Tourtemagne, en présence d'une demi-douzaine de personnes. Le soleil a accompagné le groupe tout au long de cette belle journée.
- L'assemblée des délégués de la FVA a eu lieu le 29 octobre 2021. En raison de l'annulation de nombreuses courses et compétitions en 2020 et 2021 liées au contexte sanitaire, la FVA a enregistré des pertes estimées à CHF 30'000. Malgré cette perte, la fortune de la FVA est estimée à CHF 230'000.
- Le CA Sion recherche des bénévoles auprès de clubs « proches » pour la 3^{ème} édition du Trail des Châteaux le 11 décembre 2021. La mission consiste à surveiller certains passages en ville de Sion (carrefours, croisements, traversées de route...), soit pour une durée d'env. 1 heure lors du départ (env. 10h00 – 11h00) et env. 5 heures lors du retour des coureurs (env. 12h30 – 17h30). Didier Fournier invite les membres à proposer leurs services pour la bonne réussite de cette manifestation.
- Pour la suite de la soirée, un apéritif sera servi à la rotonde avec une dégustation commentée, suivi d'une visite de la cave. Le repas sera ensuite servi au carnotzet, soit entrée, fondue Glareyarde et dessert, le tout accompagné du vin de la maison. L'encaissement du souper (et éventuellement de la cotisation 2022) se fera à l'issue du souper par Héroïse et moi-même.
- Quelques dates concernant l'année 2022 :
 - 27.01.2022 : Agape de début d'année au carnotzet de La Poste si les conditions sanitaires devaient être levées
 - 24.07.2022 : Sortie d'été, en montagne (lieu encore à définir)
 - 26.11.2022 : Assemblée générale et souper annuel (lieu encore à définir)

Arrivé au terme de cette assemblée générale, Didier Fournier demande si des membres souhaitent prendre la parole.

Didier Fournier remercie les membres présents pour leur présence et clôt l'assemblée générale à 19h00.

Savièse, le 22 décembre 2021



Le président
Didier Fournier